



Délibération n°AD/111223/H/2

L'assemblée départementale,
réunie en l'Hémicycle Gérard-Saumade - Hôtel du Département à Montpellier, le 11 et 13 décembre et
dans l'hémicycle Jules-Faigt à Béziers, le 12 décembre du 11 décembre 2023 au 13 décembre 2023
sous la présidence de Monsieur Kléber Mesquida Président du conseil départemental

Objet : Motion relative au projet éolien de la société VOLKSWIND sur la commune des Verreries-de-Moussans

Rapporteur : Madame Marie-Pierre Pons

Présents : Monsieur Jean Almarcha, Monsieur Gabriel Blasco, Monsieur Jérôme Boisson, Madame Manar Bouida, Madame Véronique Calueba, Monsieur Renaud Calvat, Madame Marie-Emmanuelle Camous, Monsieur Jean-Franck Cappellini, Madame Michelle Cassar, Madame Zita Chelvi-Sandin, Monsieur Sébastien Cristol, Monsieur Rachid El Moudden, Madame Marie-Christine Fabre de Roussac, Monsieur Jean-Luc Falip, Monsieur Sébastien Frey, Madame Julie Garcin Saudo, Monsieur Vincent Gaudy, Monsieur Jean-Louis Gely, Madame Paulette Gougeon, Madame Corinne Gournay Garcia, Madame Gabrielle Henry, Madame Marie Hirth, Madame Audrey Imbert, Madame Michèle Lernout, Madame Gaëlle Lévêque, Monsieur Jérôme Lopez, Madame Jacqueline Markovic, Monsieur Denis Marsala, Monsieur Jacques Martinier, Monsieur Kléber Mesquida, Monsieur Cyril Meunier, Madame Nicole Morère, Monsieur Christophe Morgo, Madame Patricia Moullin-Traffort, Monsieur Jérôme Moynier, Madame Marie Passieux, Monsieur Yvon Pellet, Madame Marie-Pierre Pons, Madame Sylvie Pradelle, Monsieur Jean-Louis Respaud, Monsieur Jacques Rigaud, Monsieur Gilles Sacaze, Madame Séverine Saur, Monsieur Jean-François Soto, Madame Claudine Vassas Mejri, Monsieur Philippe Vidal, Madame Patricia Weber, Madame Karine Wisniewski, Madame Nicole Zenon.

Excusés avec procuration :
Monsieur Brice Bonnefoux à Madame Michèle Lernout.

Excusés :

Absents :

Le Président ayant constaté le quorum,

CONSIDERANT QUE :

- Depuis 2015, la société Volkswind porte le projet d'implantation d'un parc industriel éolien, au lieu-dit « Le Puech », sur la commune des Verreries-de-Moussans ;
- Ce projet de ferme de six éoliennes - à proximité immédiate des habitations du village des Verreries-de-Moussans et du Hameau d'Usclats sur la commune limitrophe de Courniou les Grottes - se situe sur un site naturel sensible et remarquable ;
- Une forte inquiétude est ressentie par la population, les associations et les élus locaux concernant les impacts multiples que provoquerait ce projet sur les paysages et la biodiversité du secteur.

Le Conseil départemental réuni en session plénière ce mercredi 13 décembre 2023

RAPPELLE

- Que le Département de l'Hérault est pleinement engagé dans l'accompagnement de la transition énergétique et écologique de ses territoires ; le développement des énergies renouvelables étant indispensable pour relever les défis du réchauffement climatique ;
- Que sa politique « Solidaire et Ecologique » œuvre pour une gestion exemplaire des espaces naturels et historiques départementaux, de la préservation de ses patrimoines jusqu'à celle de la biodiversité.

AFFIRME

- Que la nécessaire transition écologique pour la sauvegarde des territoires et plus largement de la planète doit s'inscrire impérativement dans une volonté de préserver les patrimoines naturels et bâtis ;
- Qu'aujourd'hui, ce projet éolien ne correspond pas suffisamment aux spécificités de ce territoire eu égard aux enjeux paysagers, hydrauliques et environnementaux et aux risques préjudiciables encourus.

APPORTE SON SOUTIEN :

- A la commune des Verreries-de-Moussans et à la population locale opposées majoritairement à ce projet et rejoint l'avis défavorable du Parc Naturel Régional du Haut Languedoc émit en novembre dernier.

Monsieur Kléber Mesquida, Président du Conseil départemental

Je mets aux voix cette motion :

Qui est pour ? 50
Qui est contre ? 0
Qui s'abstient ? 0

La motion est adoptée à l'unanimité

Signé :

Le Président du Conseil Départemental,

Kléber MESQUIDA

Réceptionné par la préfecture le	: 14 décembre 2023
Publié et certifié exécutoire le	: 14 décembre 2023
Certificat de télétransmission	: 034-223400011-20231213-314247-DE-1-1